

## Communiqué de presse

**Date :**  
8 février 2023

**Embargo :**  
---

**Contact :**  
Tobias Lux, porte-parole  
Tél. +41 (0)31 327 91 71  
tobias.lux@finma.ch

# Commission des offres publiques d'acquisition: Isabelle Chabloz et Mario Rossi élus nouveaux membres

**Le conseil d'administration de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a élu Isabelle Chabloz et Mario Rossi à la Commission des offres publiques d'acquisition à partir du 1<sup>er</sup> mars 2023.**

Il revient au conseil d'administration de la FINMA d'exercer la haute surveillance sur la Commission des offres publiques d'acquisition et d'en élire les membres. Celui-ci a élu Isabelle Chabloz et Mario Rossi comme nouveaux membres de la commission à partir du 1<sup>er</sup> mars 2023.

**Isabelle Chabloz** est professeure ordinaire de droit économique à l'Université de Fribourg et coéditrice de la *Revue suisse de droit des affaires et du marché financier*. Elle est également membre de la commission fédérale d'experts en matière de registre de commerce et a travaillé comme conseillère juridique de la Commission des offres publiques d'acquisition de 2003 à 2005. Expert-comptable diplômé, **Mario Rossi** a été directeur financier et membre de la direction du groupe Swisscom SA pendant de nombreuses années. Il exerce par ailleurs différents mandats d'administrateur et de membre de conseils de fondation.

Isabelle Chabloz et Mario Rossi sont élus pour le reste de la période en cours, soit jusqu'à fin 2023. La Commission des offres publiques d'acquisition se composera donc, au 1<sup>er</sup> mars 2023, des membres suivants :

- Mirjam Eggen, présidente
- Jean-Luc Chenaux, vice-président
- Lionel Aeschlimann
- Isabelle Chabloz
- Franca Contratto
- Beat Fellmann
- Mario Rossi
- Thomas Vettiger
- Hans-Peter Wyss

La [Commission des offres publiques d'acquisition](#) est compétente pour définir des principes généraux et s'assurer du respect des dispositions concernant les offres publiques d'achat. Elle rend, comme première instance, des décisions sur la conclusion d'acquisitions en cas d'offres publiques d'achat. Le conseil d'administration de la FINMA est responsable de la surveillance de cette commission. La Commission des offres publiques d'acquisition se compose d'experts représentant les maisons de titres, les sociétés cotées et les investisseurs.